



Réunion avec les président(e)s des sous-sections

Avant l'assemblée générale, les participant(e)s à cette réunion annuelle statutaire, qui fait l'objet d'un procès-verbal disponible au secrétariat, ont discuté avec les membres du comité de la vie du club durant l'année écoulée ainsi que des questions relatives à la gestion des sous-sections et de leur relation avec la section-mère.

Procès-verbal de l'assemblée générale d'automne du 29 novembre 2017

1. Accueil, adoption de l'ordre du jour

L'assemblée est ouverte à 20 heures. Après les salutations d'usage, Jean Micol relève la présence d'anciens présidents de la section des Diablerets qui portent le bredzon. Pour que l'assemblée se déroule normalement, le président propose de désigner Alain Détraz, Robert Milej, Philippe de Vargas et Marianne Perren en qualité de scrutateurs. L'AG accepte à l'unanimité.

Compliments, gratitude, information, décès.

Jean Micol remercie les présidents et membres des comités des sous-sections d'avoir participé à la réunion annuelle avec le comité, ainsi que l'ensemble des membres présents de leur intérêt pour la vie du club. La liste des membres excusés est annexée au présent PV.

Jean Micol lit la liste des membres récemment décédés. Il demande à l'assemblée de se lever et d'accorder une minute de silence en leur mémoire.

Adoption de l'ordre du jour

Jean Micol présente l'ordre du jour et le soumet à l'assemblée. Il est accepté à l'unanimité. Les listes de présence sont complétées par les clubistes présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer (90 membres ont signé les listes de présence).

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 avril 2017

Le procès-verbal de l'AG de printemps a été publié dans Passion Montagne (PM) de mai/juin 2017 et sur le site web. L'assemblée ne formulant aucune objection, le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Communications diverses du comité

3.1. Remerciements aux personnes quittant leur fonction à fin 2017

Jean Micol remercie pour son dévouement Stéphanie Negri Capt, vice-présidente de la section au terme de son mandat de 3 ans plus une année. Parmi les nombreuses contributions de Stéphanie Jean Micol mentionne la prise en charge de l'inauguration de Rambert, la présence de conférenciers à l'AG ainsi que son implication au niveau de la sécurité et du plan d'urgence.

3.2. Grande salle

- Sur proposition de la commission d'animation de la grande salle, l'insonorisation du plafond de la grande salle a été effectuée, une réussite tant au niveau acoustique qu'esthétique. Les travaux, d'un coût de Fr.11'500, ont été supervisés par la commission de l'immeuble.
- Jean Micol attire l'attention de l'assemblée sur les nouveaux tableaux qui décorent les murs de la grande salle. Ceux-ci sont des reproductions d'aquarelles et dessins réalisés en montagne par le Dr Luc Ciompi, membre présent à cette assemblée. Certaines reproductions figuraient dans le portfolio de Passion Montagne 2017-6.
- Marcel Isler rappelle l'emplacement des voies d'évacuation de la salle. A ce propos il mentionne qu'une solution doit encore être trouvée pour rendre les portes de sortie plus visibles.

4. Informations des sous-sections, des groupes et des commissions

La parole est donnée aux président(e)s ou responsables des sous-sections, des commissions et des groupes.

- **Sous-section de Morges**
Monika Savary, présidente, salue les membres présents. Elle informe que la sous-section se porte bien avec une stabilité du nombre de membres. Mozart Gaia Neto est le nouveau caissier et Richard Gerritsen prend en charge le groupe des vétérans. Elle remercie le comité et le secrétariat pour la bonne collaboration.
- **Sous-section de Payerne**
En l'absence de son nouveau président Dominique Grobéty souffrant, et au nom de la sous-section, Catherine Peyraud salue l'assemblée et relève la bonne santé de la sous-section de Payerne. Elle informe des changements nombreux au niveau du comité avec l'arrivée de Philippe Joye, vice-président, Anne-Marie Winzap, secrétaire, et Mathieu Jos, responsable des courses en remplacement de Yvan Duc. Elle mentionne que la sous-section a présenté à la Fondation des Alpagnes de Trient un projet de rénovation de la cave à fromage du chalet des Grands d'un montant de Fr. 30'000.
- **Sous-section de Vallorbe**
Lionel Kiener salue l'assemblée et annonce que la sous-section maintient son effectif à 150 membres. Celia Felay rejoint le comité en tant que secrétaire. Lionel mentionne les difficultés du groupe jeunesse dus à l'effectif réduit. Un rapprochement avec le groupe jeunesse de Lausanne est en cours de discussion.
- **Sous-section de Château d'Oex**
Francis Gétaz adresse les salutations du Pays d'Enhaut à l'assemblée. Si aucun changement n'est intervenu au niveau du comité en 2017, Francis indique qu'il souhaite remettre sa fonction à la fin de l'année 2018. Il rappelle que la sous-section est active sur divers plans au niveau de la section : préposés des cabanes de Trient/Orny et, récemment Jean-François Eggen à la commission de la communication.
- **Jeudistes**
Marcel Isler lit le message que Norbert Bussard, excusé, transmet à l'assemblée. Le texte est en annexe du PV.
- **Mercredistes**
Après avoir salué l'assemblée, Jean-Michel Kern informe que le groupe des mercredistes, désormais à majorité féminine, est en progression constante. Le comité reste inchangé en 2018. Comme en 2017, le groupe proposera à ses membres plus de 90 randonnées intéressantes et variées en 2018.
- **Alpinisme**
Alexandre Züger, président de la CA mentionne les éléments-clés de l'année 2017. Un riche programme de cours et de courses a été proposé aux membres de la section. Toutes les activités se sont déroulées sans accident majeur. Un effort spécial a été dévolu à la gestion du risque et à la mise en place d'un plan d'urgence. L'expédition de 2 semaines au Pérou de l'été 2017 a connu un vif succès et s'est déroulée à la satisfaction de tous les participants. Tous les membres sont invités à la soirée récréative du 24 janvier pour une présentation photographique.
- **Archives et photographes**
Robert Pictet, excusé, transmet le message des deux commissions à l'assemblée. Celui-ci lu par Marcel est annexé au présent PV.
- **Bibliothèque**
Christian Hubert salue l'assemblée. Il informe que les travaux de routine se poursuivent : achats d'ouvrages, mise à jour des listes. Catherine Strahm participe activement au groupe de travail « animation de la grande salle ». Malgré la présence assidue des membres de la commission lors du stamm, Christian regrette le peu d'intérêt pour cette ressource riche, variée et bien organisée de la part de nos membres

- Buvette
Pierre Grossen salue l'assemblée. Il remercie l'ensemble des bénévoles qui, par leur présence assidue, assurent le bon fonctionnement de la buvette. Comme l'orateur précédent, il déplore la faible présence au stamm et le niveau très bas des recettes lors de nombreux vendredis. Dès lors, la commission envisage de réduire l'heure d'ouverture de la buvette, voire même de supprimer le service lorsque peu de courses sont prévues durant le weekend. Le texte de la communication de Pierre est annexé au PV
- Animation de la grande salle
Pierre lit le message de Nicole Gross, présidente excusée. Après l'amélioration de l'acoustique, d'autres projets sont à l'étude : stockage du matériel dans la grande salle, écran vidéo, bloc de grimpe. Un budget a été dévolu au remplacement de la sonorisation, à la grande satisfaction de l'assemblée. Le texte du message de Nicole est annexé au PV.
- Cabanes
En l'absence d'Eik Frenzel, excusé, Emile Martin, responsable énergie et durabilité présente les initiatives envisagées par la commission pour accroître l'autonomie énergétique de nos cabanes. A ce titre il présente le projet d'installation de panneaux photovoltaïques en 2018 à Trient pour un coût budgété de Fr. 44'000. Les détails du projet sont annexés au PV.
- Chalets
Alain Détraz salue l'assemblée et indique que la fréquentation de nos chalets fait état d'un accroissement sensible. Il relève l'amélioration de la présence des membres de la section. Il remercie l'ensemble des membres de la commission pour leur dévouement qui permet une contribution positive de nos chalets au budget de la section.
- Environnement
Richard Gerritsen informe que Séverine Evéquoz reprend la présidence de la commission et rappelle la participation de la commission au nettoyage des abords de Trient ainsi que la contribution bimestrielle enthousiaste à la rubrique environnement de Passion Montagne. De même, la commission est impliquée dans la mise en place des zones de tranquillité par le canton VD. Il souhaite plein succès à l'équipe renouvelée.
- Immeuble
Au nom de Jean-Daniel Galay, président excusé, Marcel Isler informe que celui-ci démissionne de la commission. Fabrice Decroux assure la présidence en 2018. Marcel indique que la commission est à la recherche d'un nouveau membre, disposant de préférence d'une expérience dans le domaine de la construction. Par ailleurs, si notre immeuble continue d'être un contributeur financier important, une expertise du toit a été réalisée en 2017 concluant à la nécessité d'un assainissement à l'horizon 3 à 5 ans. Les premières démarches sont envisagées et budgétées en 2018.
- Communication
Alain Coudray informe avec plaisir qu'une Comcom renouvelée a pris à bras le corps le challenge de réfléchir et d'adapter notre communication. Dans ce cadre, si la rénovation de notre site web reste le projet majeur, une analyse en profondeur des réponses aux enquêtes réalisées récemment a mis en avant l'urgence d'une présence sur les réseaux sociaux afin d'améliorer le profil de la section sur le créneau d'âge 15-30 ans afin d'y susciter davantage l'intérêt de ce public pour nos activités. Selon Alain, notre section dispose de ressources et d'information suffisamment variées qui permettront une communication permanente et riche sur les réseaux sociaux. La priorité de la Comcom sera de mettre en place un compte Facebook dès le début 2018.
- Musique d'Anzeinde
André Laurent, enthousiaste, indique que le CAS Central a accepté la requête de la Musique d'Anzeinde de changer de nom et ainsi de devenir la Fanfare du Club Alpin Suisse, section

des Diablerets. Ce nouveau nom reflète davantage l'identité de la formation et lui permet ainsi de mieux se profiler et de faciliter le recrutement. Avec un effectif stable, un programme riche de 11 représentations est proposé en 2018. André Laurent remercie la section pour son soutien.

- Groupe de Ski
Bertrand Sieber, excusé, a transmis un message présenté à l'assemblée par Marcel Isler et annexé au présent PV.
- Publications
Marcel Isler rapporte que Passion Montagne et le Carnet du Club continuent d'être bien perçus par nos membres grâce à la qualité, la diversité et l'intérêt de leur contenu. Nos publications dans leur ensemble sont cependant soumises aux défis de la presse écrite en générale et de la baisse des revenus publicitaires en particulier. De plus, une augmentation du prix du papier se profile en 2018. Une réflexion est en cours en vue d'améliorer l'attractivité de PM.
- Jeunesse
David Moreau indique qu'un programme riche été réalisé en 2017, même s'il est difficile de trouver des jeunes nouveaux membres et ainsi de maintenir les effectifs de ses groupes de niveau, en particulier des débutants. Pour y faire face, des actions de collaboration sont mises en place avec les salles de grimpe régionales. De fait 2018 promet d'être un bon cru avec de nouveaux jeunes arrivants et un programme intéressant. Il remercie l'ensemble des guides, moniteurs et bénévoles pour leur contribution.

5. Présentation et adoption du budget 2018

Yann Piguet, qui sera proposé au suffrage de l'assemblée pour rejoindre le comité en tant que trésorier de la section, présente les principaux défis auxquels la section aura à faire face en 2018 ainsi que les détails du budget 2018. Ce budget a été publié sur le site internet de la section et mis à disposition de l'assemblée sous forme papier. La présentation de Yann figure en annexe du PV. Les évolutions majeures sont les suivantes :

- Revenus de cotisation : diminution de nos membres. Baisse des revenus de Fr.6'000
- Frais administratifs : stables.
- Communication : dépense de Fr. 28'000 pour la rénovation du site web.
- Publications : accroissement du déficit suite à la baisse des revenus de publicité et augmentation du prix du papier: - Fr. 5'500
- Activités : budget stable
- Immeuble : audit CECB+ en vue de la rénovation de la toiture: Fr. 5'500
- Cabanes : budget d'entretien ordinaire : Fr. 29'500
- Cabanes : projet photovoltaïque et bilan thermique Trient : Fr. Fr. 50'500

Au total, après allocation de Fr. 20'000 aux divers fonds, le résultat 2018 est prévu à l'équilibre avec un bénéfice de Fr. 470. Ce résultat prend en compte un amortissement comptable Fr.96'000. Pour mémoire, la section fait face à des remboursements de prêts NPR/LIM d'un montant annuel de Fr. 58'000.

Yann Piguet souligne que le budget 2018 prend clairement en compte les challenges qui se présentent à la section et contribue logiquement au financement des stratégies mises en place pour les relever en 2018.

Jean Micol ouvre la discussion à propos de la proposition du budget 2018.

Aucune autre question n'étant formulée, Jean propose à l'assemblée d'approuver le budget.

Celui-ci est adopté à la quasi-unanimité et une voix d'abstention.

6. Election au scrutin de liste des comités des commissions et des groupes

Jean Micol invite l'assemblée à approuver globalement les changements qui sont proposés. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

7. Election des nouveaux membres du comité pour 2016

Le président Jean Micol propose à l'assemblée d'élire en tant que membres du comité :

- Yann Piguet, en qualité de trésorier
- Fabienne Walzer, en qualité de vice-présidente

Yann et Fabienne sont élus à l'unanimité.

Stéphanie Negri Capt présente la candidature de Jean Micol pour la prolongation d'un an de son mandat de 3 ans qui s'achève en 2017. Elle demande à l'assemblée que les autres candidats se manifestent, le cas échéant. Tel n'étant pas le cas, elle propose à l'assemblée, selon les statuts, de reconduire Jean à la présidence de la section pour une année supplémentaire.

Avant le vote, Jean Micol soumet la prolongation de son mandat à la condition de pouvoir continuer de participer en tant qu'invité à l'ensemble des séances et travaux des différentes instances, commissions et groupes de la section.

Avec cette condition, sur proposition de la vice-présidence, Jean Micol est élu à la présidence de la section pour une année supplémentaire par acclamation.

Jean Micol remercie l'assemblée pour la confiance ainsi témoignée et assure qu'il continuera à mettre toute son énergie au service de la section et de son rayonnement.

Stéphanie Negri Capt, vice-présidente sortante, remercie l'assemblée et le comité pour la collaboration et la confiance. Ces 4 années auront été l'occasion pour elle de contribuer à des projets ambitieux, de faire des rencontres riches et diverses ainsi que la satisfaction d'avoir apporté sa pierre à l'édifice. Elle souhaite plein succès à notre section et se réjouit des prochaines rencontres sur les sommets.

8. Divers et propositions individuelles,

- Question transmise par Fred Lang : « Pour les effectifs des courses, la CA n'est-elle pas trop exigeante ? »
- Alexandre Züger, rappelle la position de la CA et les exigences de sécurité qu'elle met en avant lors de l'approbation des courses présentées par les chefs de course (CdC). Pour Alexandre, avec plus de 100 CdC actifs et des niveaux de compétences différents, la CA se doit de s'édicter et se conformer à des règles strictes. Il rappelle que dans l'environnement montagnard, une simple promenade peut se transformer en un défi majeur. Si cela se produit, la taille du groupe est un facteur de risque aggravant considérable.
- Pour François Gindroz, la question de Fred Lang est opportune. Une solution serait de créer une commission des randonnées séparée de la commission d'alpinisme, uniquement en charge d'activités alpines.
- Philippe de Vargas soutient de même l'idée qu'une tolérance plus grande au niveau de la taille des groupes lors des randonnées pédestres/raquettes T1 et WT1 serait à considérer.
- Alexandre estime qu'une séparation des activités n'est pas opportune. L'approche du risque et la manière d'y répondre doit être homogène et cohérente. Il propose cependant de mettre cette thématique à l'ordre du jour de la prochaine séance de la CA qui prendra position.

Jean invite tous les clubistes à participer en nombre à la soirée de Noël et au « buffet canadien » du vendredi 15 décembre 2017 avec la présence hautement appréciée de la Fanfare du CAS-Diablerets.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée vers 21h45.

Après une pause bienvenue, la séance s'est poursuivie avec une présentation de haut vol du Dr Urs Wiget, spécialiste des pathologies liées à la haute montagne, sur le thème « L'altitude comme problème ». Cet exposé vivement apprécié a été salué à l'unanimité par l'assemblée.

Lausanne, 15 décembre 2017

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jean Micol". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the left.

Le président : Jean Micol

Pour le PV, le secrétaire général : Marcel Isler